

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat</p> <p>Service d'évaluation des fonctions</p>	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 01.01.97	Date de révision	Date de mise en application 01.01.97
1. Dénomination de la fonction Technicien / technicienne support assistance informatique 3		Code fonction 2.03.027	
<p>2. But de la fonction</p> <p>Installer et assurer le bon fonctionnement des postes de travail, de leurs périphériques, équipement réseau et des serveurs bureautiques pour des opérations telles que: contrôle des fonctions exploitation, sauvegarde et restauration de fichiers, anti-virus, performances, etc. Intervenir pour des tâches d'assistance et coordonner des opérations de support d'aménagement et d'harmonisation de sites informatiques. Conseiller et assister les utilisateurs pour résoudre les problèmes liés à l'utilisation de l'ensemble des outils bureautiques et accessoires. Diriger animer et former éventuellement une équipe de collaborateurs.</p>			
<p>3. Description de la fonction</p> <p>Outre les connaissances et les activités définies dans la fonction de technicien-ne support assistance 2 et dans une sphère de responsabilité élargie,</p> <p>la fonction implique notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation des postes de travail et périphériques particuliers (tours de CD-ROM, plotters, etc); - la coordination des opérations liées simultanément à la gestion des changements et à l'harmonisation des sites; - la prévision de l'avenir, vision utilisateurs et études de nouvelles versions de logiciels; - la participation à la conception globale de nouvelles plates-formes; - la promotion des moyens modernes bureautiques et accessoires; - l'évaluation de logiciels standards et non standards; - l'intervention pour l'échange de données entre logiciels bureautiques; - la direction éventuelle d'une équipe restreinte de collaborateurs; - l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques. 			
<p>4. Exigences de la fonction</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation de niveau école technique (ET) en informatique ou diplôme avancé en micro-informatique/réseau ou jugée équivalente. 2. Expérience de 4 ans en support et assistance de proximité, incluant celles liées aux réseaux locaux. 3. Maîtrise des composants logiciels de la plate-forme bureautique. 4. Anglais technique. 			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	H	D	H	B	G	Cl. max. 14
Points	30	13	41	8	41	Total 134